



Dans tous les locaux des unités d'enseignement INSTN les mesures suivantes ont été mises en place :

## Mise à disposition d'équipements

- Le port d'un masque en tissu normé AFNOR ou d'un masque jetable est obligatoire dans l'établissement et aux abords de celui-ci
  - Des masques jetables sont mis à disposition pour ceux qui en sont dépourvus
- Protection individuelle (EPI)
  - masques et gants courants : jetables ou désinfectés entre chaque utilisation, dont APVR (désinfection)
- Flacons de solutions hydro-alcooliques en plus des lavabos pour le nettoyage régulier des mains
- Analyse des postes de travail dédiés aux travaux dirigés et aux travaux pratiques et mise en place de mesures spécifiques
- Mise à disposition de poubelles dédiées pour les mouchoirs et masques jetables (ou de sachets individuels en cas d'absence de poubelles dédiées)

## Une organisation spécifique

- Information des participants à leur arrivée
- Affichage des consignes à respecter dans les bâtiments
- Gestion des circulations pour respecter les distanciations sociales
  - Exemple : fléchages au sol, circulation à sens unique dès que possible, marques d'attentes pour respecter 1m de distance entre chaque personne, maintien de l'ouverture des portes etc.
- Organisation des salles de formation pour respecter la distance d'un mètre entre chaque personne
  - les salles ont été entièrement réorganisées afin de disposer les tables avec un espace suffisant, et une seule personne par table
- Mesures de nettoyage rigoureuses
  - les tables et les chaises sont nettoyées au moins une fois par jour, le matériel en salle est nettoyé à chaque changement de personnel (clavier, souris, feutres etc.)
- Analyse des postes de travail dédiés aux travaux dirigés et aux travaux pratiques et mise en place de mesures spécifiques
  - les TP ou TD sont repensés afin d'éviter au maximum les situations où la distanciation sociale ne peut pas être respectée. Dans le cas contraire, des mesures supplémentaires sont mises en place (ex. : port de gants, de lunettes etc.)
- Suivi des préconisations indiquées sur chaque site pour l'utilisation des machines à cafés et pour la restauration collective

## Engagement du personnel INSTN et des usagers

- Ne pas se présenter à l'INSTN en cas de maladie ou de contact avec un malade du Covid-19 depuis moins de 14 jours,
- Port obligatoire d'un masque de type chirurgical ou en tissu normé AFNOR durant toute la durée de la formation,
- Respect du balisage et du fléchage mis en place,
- Respect des consignes de lavage régulier des mains,
- Respect des gestes barrières de distanciation sociale : préserver une distance d'un mètre entre chaque personne en tout point du bâtiment, se saluer sans contact
- Respect des consignes sanitaires ; éternuer et tousser dans son coude, éviter de se toucher le visage en particulier le nez et la bouche.
- Utilisation de mouchoirs à usage unique, jeter masques et mouchoirs dans les poubelles dédiées,
- S'abstenir d'utiliser les équipements consignés.